

Paris, le 20 octobre 2020

LE CNESER SE PRONONCE CONTRE LA CRÉATION DES PPPE

Depuis maintenant deux ans, le ministère de l'Éducation nationale fait avancer sa « réforme » de la formation des enseignant·es et des CPE : les élu·es CNESER ne peuvent que constater la grande confusion qui règne dans la gestion de ce dossier, qui se solde aujourd'hui par une « réforme » incohérente et finalement inachevée.

C'est dans ce contexte délétère que le tout nouveau projet de PPPE (Parcours Préparatoire au Professorat des Écoles), dernier avatar d'une juxtaposition de dispositifs, contribue à déstabiliser un peu plus le schéma de la formation initiale dans notre pays : son cahier des charges, présenté par M. l'Inspecteur Général Sherringham le 8 octobre 2020, qui ne résulte d'aucune concertation ni avec les organisations syndicales, ni avec les INSPÉ, ni avec les composantes des universités – alors même qu'INSPÉ et composantes sont censés participer à sa généralisation dès septembre 2021- ne cesse pas par ailleurs de poser problème quant aux contenus qui y sont proposés.

En désaccord avec la méthode comme sur le fond de cette initiative, qui vise à « sortir » de l'université une partie de la formation des enseignants en la confiant à des classes préparatoires, le CNESER se prononce contre la création des PPPE et demande à nouveau l'ouverture de véritables négociations sur la formation des enseignant·es et des CPE : cette réforme ne pourra se faire aux dépens de leurs conditions de travail. ■

Texte à l'initiative du SNESUP-FSU
Votes : 26 POUR / 2 CONTRE / 2 ABSENCES / 1 NPPV

SUIVEZ-NOUS !



[SNESUPFSU](https://www.facebook.com/SNESUPFSU)



[@SNESUPFSU](https://twitter.com/SNESUPFSU)